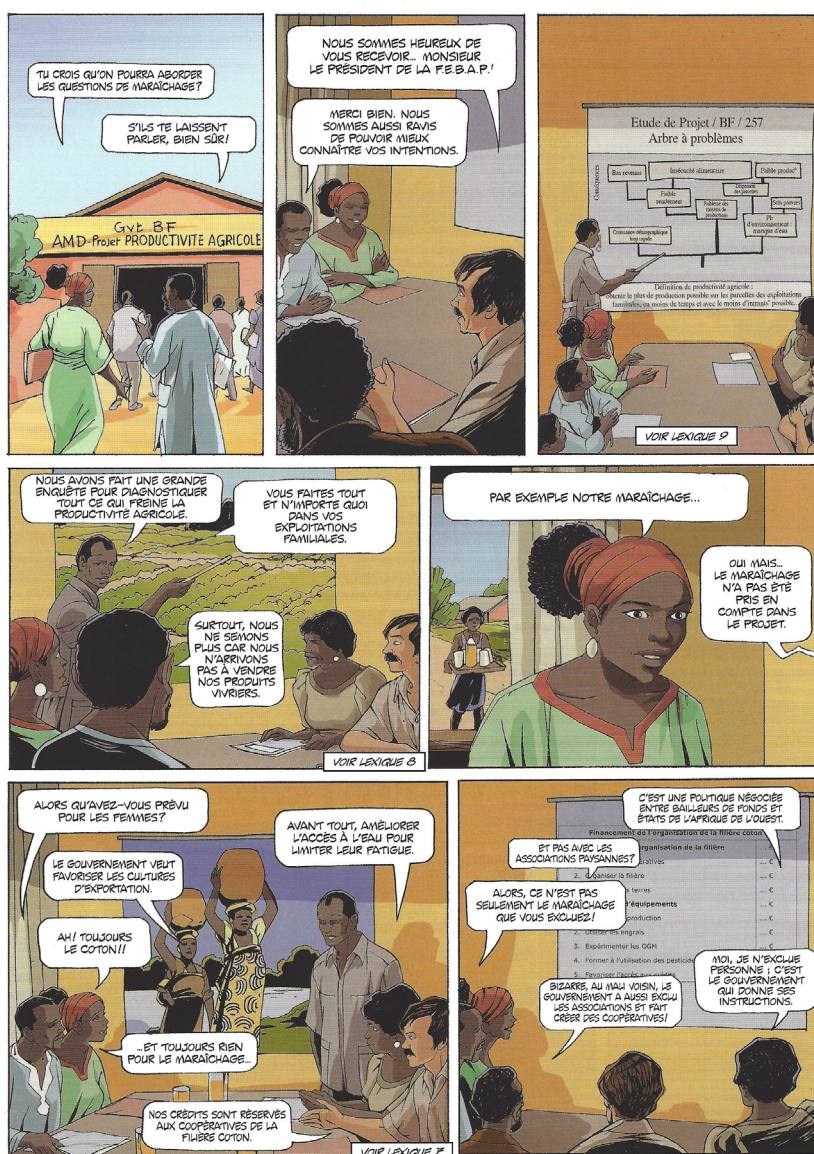


Bénéficiaires

A la page 11 du tome 2 des aventures d'Agathe («Travailler dans la coopération internationale»), des femmes tentent de faire entendre leur voix auprès des responsables d'un projet de développement agricole. Alors, qui sont vraiment les bénéficiaires des projets de développement ?



Panel 1: TU CROIS QU'ON POURRA ABORDER LES QUESTIONS DE MARAÎCHAGE? / STILS-TE LAISSENT PARLER, BIEN SÛR!

Panel 2: NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS RECEVOIR... MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA F.E.B.A.P.! / MERCI BIEN. NOUS SOMMES AUSSI RAVIS DE POUVOIR MIEUX CONNAÎTRE VOS INTENTIONS.

Panel 3: Etude de Projet / BF / 257 Arbre à problèmes

Panel 4: NOUS AVONS FAIT UNE GRANDE ENQUÊTE POUR DIAGNOSTIQUER TOUT CE QUI FREÎNE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE. / VOUS FAITES TOUT ET N'IMPORTE QUOI DANS VOS EXPLOITATIONS FAMILIALES. / SURTOUT, NOUS NE SOMMES PLUS CAR NOUS N'ARRIVONS PAS À VENDRE NOS PRODUITS VIVRIERS.

Panel 5: PAR EXEMPLE NOTRE MARAÎCHAGE... / OUI MAIS... LE MARAÎCHAGE N'A PAS ÉTÉ PRIS EN COMPTE DANS LE PROJET.

Panel 6: ALORS QU'AVEZ-VOUS PRÉVU POUR LES FEMMES? / AVANT TOUT, AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POUR L'HYDRIER LEUR FATIGUE. / LE GOUVERNEMENT VEUT FAVORISER LES CULTURES D'EXPORTATION. / AH! TOUJOURS LE COTON!! / ...ET TOUJOURS RIEN POUR LE MARAÎCHAGE. / NOS CRÉDITS SONT RÉSERVÉS AUX COOPÉRATIVES DE LA FIBRE COTON.

Panel 7: C'EST UNE POLITIQUE NÉCESSAIRE ENTRE BAILLIERS DE FONDS ET ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. / ET PAS AVEC LES ASSOCIATIONS PAYSANNES? / ALORS, CE N'EST PAS SEULEMENT LE MARAÎCHAGE QUE VOUS EXCLUEZ! / MOI, JE N'EXCLUE PERSONNE! C'EST LE GOUVERNEMENT QUI DONNE SES INSTRUCTIONS. / SÛR, AU MAL VOISIN, LE GOUVERNEMENT A AUSSI EXCLU LES ASSOCIATIONS ET FAIT ORDRER DES COOPÉRATIVES!

Panel 8: 1. FÉDÉRATION BURKINAISE DES ASSOCIATIONS PAYSANNES 2. INTRANTS : ENGRAIS, PESTICIDES, SEMENCES, ETC.

Définitions et usages

A qui est destinée l'aide au développement ? *"Aux plus pauvres !" répondent en chœur bon nombre de développeurs issus d'organisations non gouvernementales (ONG) du Nord, et des organisations internationales. "Aider les plus pauvres, toucher les populations les plus démunies", ces finalités se trouvent dans la plupart des documents de projets.*

Les plus pauvres sont-ils cependant les principaux *"bénéficiaires"* du système de coopération internationale ?

Que disent des acteurs ?

La prise en compte des minorités

«Nous vivons dans un hameau de familles ouolof dans l'ensemble villageois de Ngomène. Il est composé de sérères. Pourtant, bien que l'aide parvienne à Ngomène, notre hameau n'en bénéficie pas. Or, nous sommes du village et nous effectuons les mêmes activités que les autres femmes. En conséquence, ceux qui apportent l'aide doivent veiller à la prise en compte des minorités». (Groupement de Keur Youssou Diene, Sénégal)

On nous qualifie, de l'extérieur...

Le secrétaire général d'une association paysanne raconte : *«La plupart des agences qui nous aidaient, quand elles ont vu, en 1990, le succès des périmètres rizicoles que nous cultivons, ont dit que nous étions désormais auto-suffisants. De l'extérieur, on nous qualifie ainsi, juste au moment où notre association doit accueillir des jeunes revenus de l'exode, attirés par notre succès, alors que nos besoins d'investir augmentent brusquement».* (Birahim Diop, FICHE DPH)

Que disent des agents ?

Plutôt des groupes que des individus

«Epauler plutôt des groupes que des femmes individuellement : Je pense que c'est mieux quand on aide une communauté bien organisée plutôt qu'un individu, parce que c'est plus

efficace et que même si l'individu n'est pas là le travail continue. J'ai organisé des groupes de femmes qui actuellement sont autonomes même si je ne suis plus sur le terrain avec elles. Je me dis que si les bailleurs de fonds agissent dans ce sens, ce n'est pas mal en soi, cela permet à toute une génération de profiter de leur appui et, par la suite, de chercher d'autres outils puisque plus on avance plus on a besoin de nouvelles méthodes pour continuer. Mais si c'est un seul individu, je crois que cela n'est pas facile en soi. C'est ce que je pense. Et le fait d'aider un groupe de personnes prouve que ce groupe-là est capable de se gérer. Car si il ne peut pas se gérer, en tous cas si vous mettez des financements, un jour il y aura des problèmes. Dans les communautés bien formées, si vous les financez, les gens savent qui est responsable de quoi et les activités se poursuivent sans problème et les gens se disent : «Cette aide-là c'est pour nous tous, ça n'est pas pour Marie ou pour Mariam ; c'est pour tout le village». Donc tout le monde a l'oeil sur ce que vous avez mis en place. Mais l'aide individuelle actuellement, sincèrement moi je ne suis pas pour ! Peut-être l'aide individuelle à travers un groupe ? » (Mariam Maïga, fiche DPH)

Qu'écrivent les auteurs ?

L'aide parvient surtout à ceux qui savent saisir les opportunités

On constate qu'en dépit du discours de divers acteurs du système, toucher les plus pauvres est souvent un mythe. En effet, participer aux projets d'aide, impulser des processus de développement supposent de disposer de certaines ressources financières, de caractéristiques psychologiques et organisationnelles que les plus pauvres ont rarement. L'aide parvient surtout aux groupes sociaux qui savent saisir les opportunités que représentent les projets d'aide au développement. Ajuster le discours à cette réalité et rechercher une connaissance sociologique fine des acteurs villageois serait préférable. Cela permettrait de parler vrai et de mieux adapter l'aide aux caractéristiques réelles des différentes catégories sociales. (Marie-Christine Gueneau - Bernard J. Lecomte; Sahel : Les paysans dans les marigots de l'aide)

La difficulté d'aider les «citoyens pauvres mal gouvernés»

Le problème délicat, de nature éthique, posé au système d'aide, est de parvenir à atteindre le «citoyen pauvre mal gouverné». Trois réponses sont jusqu'à présent proposées, sans qu'aucune ne soit pleinement satisfaisante :

La première est de contraindre ou d'inciter, par le biais de l'aide accordée, les institutions en charge à mener des politiques au profit de ce citoyen. Les deux difficultés liées à cette stratégie (...) sont d'une part le postulat de supériorité de la vision du donateur, et le risque de paternalisme associé, et d'autre part l'attitude d'ingérence qui en découle.

La seconde est de court-circuiter les institutions défaillantes et d'offrir directement des services à ce citoyen, à l'aide d'institutions financées par l'extérieur. Cette pratique courante (en particulier, mais pas seulement, pour l'aide humanitaire) suscite également une forme d'ingérence et pose des problèmes préoccupants de coordination et de durabilité.

La troisième est de constater que l'aide internationale ne peut rien ou presque pour le citoyen pauvre mal gouverné et en conséquence de concentrer les ressources rares sur les espaces bien gouvernés. C'est, cette fois-ci du point de vue de la justice que cette démarche est évidemment fortement critiquable.

Dans les pays les plus pauvres, toutes ces réponses sont apportées conjointement, selon les instruments et les circonstances (...) Il en résulte un système confus et souvent peu efficace qui prête sans difficulté le flanc à la critique. Encore faut-il avoir le courage de reconnaître qu'aucune des solutions proposées n'est en elle-même pleinement satisfaisante. Le citoyen mal gouverné qui pourrait être la cible privilégiée de l'aide internationale, car on peut penser qu'il est fortement représenté parmi le groupe des pauvres, est également son principal embarras.

(David Naudet)